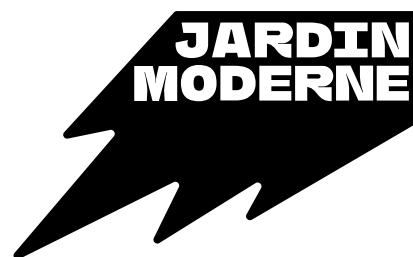


FORMATION 2023-2024



SALARIER DES PERMANENT·E·S ET DES INTERMITTENT·E·S DANS L'ENTREPRISE CULTURELLE

Durée

21h sur 3 jours

→ Nous annonçons sur notre [site Internet](#) les dates des sessions programmées tout au long de l'année

Tarif

1 050€

→ Des [dispositifs de financements](#) sont possibles. Nous consulter pour les modalités.

Taux de satisfaction

100 % des stagiaires 2022-2023 ayant répondu à notre enquête sont satisfait·e·s de cette formation.

S'inscrire

Cliquez sur [ce lien](#)

Plus d'informations

- Le [règlement intérieur, les conditions de vente et les modalités pratiques](#)
- Découvrir les [autres formations proposées](#)
- Le calendrier des [sessions annoncées](#)

L'embauche de salarié·e·s demande de maîtriser la gestion des paies et les spécificités liées au spectacle vivant concernant les artistes et technicien·ne·s.

Public

Administrateur·trice·s de production, chargé·e·s d'administration, chargé·e·s de production, gestionnaire·s de paies, assistant·e·s de production, collaborateur·trice d'un service RH ou d'un service administratif d'une entreprise de spectacle, agent·e·s de collectivités.

Formateur·ice

Martine Laudrain est administratrice dans le secteur culturel (Ma P'tite Entreprise) et formatrice sur la réglementation du spectacle vivant, les statuts de l'artiste, les paies des entreprises culturelles...

ou

Fort de plusieurs expériences dans diverses structures culturelles (Opéra de Lyon, L'Armada Productions...), **Thomas Rémillieux** a notamment été codirecteur administratif & financier du Jardin Moderne de 2019 à 2023. Depuis plus de 12 ans, il coordonne le financement de projets variés : lieux culturels, festivals ou structures de production, pour solliciter des aides au fonctionnement, aux projets, aux emplois et à l'investissement.

Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs

- ▶ Comprendre les règles d'embauche des salarié·es permanent·es (CDI ou CDD) et des salarié·es intermittent·es du spectacle (CDDU).
- ▶ Maîtriser les obligations en matière d'emploi de salarié·es.
- ▶ Mettre en pratique ses connaissances dans le traitement des salaires.
- ▶ Établir, comprendre et vérifier les bulletins de salaires et les déclarations sociales.

Contenus

- ▶ Le contrat de travail (DPAE, règles du CDD, mentions obligatoires).
- ▶ Les spécificités du régime d'assurance chômage des intermittent·es (annexe 8 et 10).
- ▶ La rémunération (cachets, régime général, GUSO, heures, conventions collectives, minimas, frais professionnels...).
- ▶ Les bulletins de paie (caisses, bases, plafonds, taux...).
- ▶ Les attestations pour le/la salarié·e (AEM, certificats d'emploi, Congés Spectacles, FNAS...).
- ▶ Les caisses spécifiques aux entreprises de spectacle.
- ▶ Les déclarations et paiements des cotisations (DSN, bordereaux mensuels, trimestriels et annuels).
- ▶ Études de cas pratiques : simulation de paies simples et complexes de salarié·es permanent·es, d'artistes et de technicien·nes du spectacle vivant, configuration du dossier entreprise sur un logiciel de paies (données obligatoires, variables...).

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, d'exercices d'entraînement individuels, d'études de cas collectives, d'échanges d'expériences et de mises en pratique.

Modalités d'évaluations

À la fin de la formation, les participant·es répondent à un QCM afin d'évaluer les connaissances acquises au cours de la session.

Matériel recommandé

Calculatrice.

Mise à jour : 15/09/2023

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des problématiques de santé nécessitant l'adaptation d'une formation ?

Contactez Myrtille Furnon, référente handicap :
contact.formation@jardinmoderne.org
02 85 29 30 09

Contacts

→ Myrtille Furnon, assistante formation & référente handicap :
contact.formation@jardinmoderne.org
02 85 29 30 09

→ Gaël Cordon, coordinateur formation & référent pédagogique :
formation@jardinmoderne.org
02 99 14 24 13

Le Jardin Moderne, 11 rue du Manoir de Servigné 35000 RENNES
02 99 14 04 68 - www.jardinmoderne.org
SIRET 419 541 719 00011 / APE 9499 Z

Le Jardin Moderne est un organisme de formations enregistré sous le numéro 53 35 08308 35.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.